

PLAN DE REPONSE POUR LES REFUGIES MALIENS EN MAURITANIE 2024



REPONSE D'URGENCE POUR LES REFUGIES MALIENS
ET LA POPULATION HOTE DANS LA WILAYA DU HODH CHARGUI

Liste des acronymes

AGD	Age, Genre et Diversité
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BNA	Biens Non Alimentaires
CP	Child Protection (Protection de l'enfance)
DHIS2	District Health Information System 2 (Système d'Information sanitaire du district 2)
DRASEF	Direction régionale de l'action sociale, de l'enfance et de la famille
EHA	Eau Hygiène et Assainissement
EWARS	Early Warning, Alert and Response System
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCR	Forum de Coordination pour les Réfugiés
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GCR	Pacte mondial pour les réfugiés
GdM	Gouvernement de la Mauritanie
GERME	Mieux Gérer son Entreprise
GIZ	Coopération Allemande
GRF	Forum Mondial sur les Réfugiés
GTD	Groupe de Travail Départemental
GTE	Groupe de Travail Education
GTR	Groupe de Travail Régional
GTSN	Groupe de Travail Santé et Nutrition
HCR	L'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
OBC	Organisation à Base Communautaire
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation non-Gouvernementale
PBS	Personnes à Besoins Spécifiques
PEAS	Protection contre l'Exploitation Sexuelle et l'Abus
PECIMA	Prise En Charge Intégrée de la Malnutrition Aigüe
PRH	Plan de Réponse Humanitaire
PRR	Plan de Réponse pour les Réfugiés
RCM	Refugee Coordination Model (Modèle de coordination en situation de réfugiés)
RPA	Redevabilité envers les personnes affectées
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SIMR	Surveillance intégrée de la maladie et réponse
SMSPS	Santé Mentale et Soutien Psychosocial
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
UNCT	United Nations Country Team (Equipe Pays des Nations Unies)
VBG	Violences Basées sur le Genre

Liste des partenaires

ACF-S	Action Contre la Faim Espagne
ADEBS	Association de Développement, d'Épanouissement et de Bien-être Social
ADICOR	Appui au Développement Intégré des Communautés Rurales
AFCF	Association des femmes chefs de familles
ALIMA	The Alliance for International Medical Action
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
BIT	Bureau International du Travail
CCSEPPDHC	Cellule de Coordination et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement du Hodh Chargui
CIAUD	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
COAN	Coordination des ONG et Associations de Nema
COOPI	Cooperazione Internazionale
COUNTERPART INT.	Counterpart International
CRF	Croix Rouge Française
CRM	Croissant Rouge Mauritanien
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DRASEP	Direction régionale de l'action sociale, de l'enfance et de la famille
ENABEL	Agence belge de développement
ESD	Ensemble pour la Solidarité et le Développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Allemande)
GRET	Groupe de recherche et d'échange technologique
GTD	Groupe de Travail Départemental
GTR	Groupe de Travail Régional
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
INAYA	Projet d'appui au système de santé
MEDICUS MUNDI	Medicus Mundi
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OXFAM	Oxford Committee for Famine Relief
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RET INTERNATIONAL	Refugee Education Trust
SC-S	Save the Children Espagne
SOS DESERT	SOS Désert
TDH Italie	Terres des Hommes Italie
TECHGIL	Agence Nationale pour l'Emploi
UNICEF	United Nations Children's Fund

Table des matières

Liste des acronymes	2
Liste des partenaires.....	3
Liste des figures	5
Mot de la Coordinatrice Résidente	7
Vue d'ensemble	9
Partie 1 : Situation Actuelle.....	11
Aperçu de la situation	11
Risques et besoins identifiés	12
Communautés hôtes.....	13
Résilience des populations hôtes et des réfugiés maliens les plus vulnérables	13
Réponse interagence en cours depuis janvier 2024	14
Partie 2 : Stratégie de Protection et Solutions	15
Objectifs Stratégiques	15
Réponse sectorielle	16
Protection.....	16
Sous-secteur : Protection de l'Enfance	18
Sous-secteur : Violences Basées sur le Genre (VBG)	20
Education	22
Sécurité Alimentaire	24
Santé et Nutrition.....	26
Moyens de Subsistance & Inclusion Economique	28
Abris et biens non-alimentaires	30
Eau, Hygiène et Assainissement (EHA).....	32
Réponse transversale.....	34
Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)	35
Approche territoriale intégrée.....	36
Transferts Monétaires	36
Partenariat et Coordination	37
Besoins Financiers Inter-Agences.....	40
Résumé du Budget par Partenaire.....	42
Résumé du Budget par Partenaire et par Secteur	43
Annexe 01 – Cadre de Suivi	44
Annexe 02 – Niveau de Financement (<i>Fin Avril 2024</i>).....	47

Liste des figures

Figure 1 : Carte de la Mauritanie.	10
Figure 2 : Installation de réfugiés dans le village mauritanien de Douenkara, près de la frontière avec le Mali.	11
Figure 3 : Répartition des réfugiés par Waliyas (Régions).....	12
Figure 4 : Processus d'enregistrement des réfugiés au centre d'enregistrement du camp de Mbera. ©UNHCR/Omar Doukali	16
Figure 5 : Réunion de l'initiative communautaire des femmes réfugiées au camp de Mbera, appelée "Femmes Ressources", regroupant des femmes leaders réfugiées qui œuvrent à réduire et à éliminer les violences basées sur le genre. ©UNHCR/Omar Doukali	20
Figure 6 : Classe mixte à Bassiknou regroupant des réfugiés et des Mauritaniens. ©UNHCR/Omar Doukali	22
Figure 7 : Distribution alimentaire au camp de Mbera en faveur des réfugiés. ©UNHCR/Omar Doukali.....	24
Figure 8 : Femmes réfugiées travaillant à la pharmacie du centre de santé du camp de Mbera, remettant la carte de réfugié qui permet aux réfugiés de bénéficier de soins de santé.©UNHCR/Omar Doukali	26
Figure 9 : Une femme réfugiée travaillant dans l'un des périmètres maraîchers au camp de Mbera, où les légumes servent de moyen de subsistance en étant vendus sur le marché local du camp de Mbera.©UNHCR/Omar Doukali	28
Figure 10 : Femmes réfugiées puisant de l'eau à l'un des robinets installés dans le camp de Mbera. ©UNHCR/Omar Doukali	32
Figure 11: Architecture de coordination de la réponse pour les réfugiés en Mauritanie.	38
Figure 12 : Réunion du Forum de Coordination pour les Réfugiés au bureau du HCR au camp de Mbera, en présence de la représentante du HCR en Mauritanie et de la présidente du comité exécutif du HCR. ©UNHCR/Omar Doukali	39

Mot de la Coordinatrice Résidente

« Depuis plus d'une décennie, les réfugiés maliens vivent au camp de Mbera, région du Hodh Chargui, grâce à la générosité du gouvernement mauritanien et des donateurs.

À la suite de l'intensification du conflit armé au Mali, on note un afflux massif de réfugiés maliens, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgés, le long de la frontière avec la Mauritanie. Entre janvier 2023 et avril 2024, plus de 95 000 nouveaux réfugiés maliens sont arrivés dans le pays, en plus des 105 000 réfugiés précédemment enregistrés. Ces nouveaux réfugiés sont installés essentiellement à l'extérieur du camp, afin de faire face à la saturation du camp de réfugiés de Mbera.

Cette arrivée massive de réfugiés va accroître la pression déjà existante sur le camp de Mbera en raison de la baisse constante de financement pour l'ensemble des agences humanitaires. Le HCR, avec les autres agences Onusiennes et les partenaires, va adopter une réponse "hors camp" devant permettre de faciliter sur le moyen et le long terme une intégration des réfugiés et leur prise en compte dans les programmes de Développement, y compris la résilience.

Compte tenu des indices élevés de pauvreté multidimensionnelle et des risques de chocs climatiques auxquels la population dans la région du Hodh Chargui font face depuis plusieurs années, l'adoption d'une approche territoriale intégrée reste primordiale pour renforcer la résilience et le développement local d'une façon durable dans l'ensemble de la région.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination de la réponse humanitaire et de répondre aux besoins des populations réfugiées, retournées et communautés d'accueil, rendues vulnérables du fait de l'afflux massif des nouveaux arrivants, le gouvernement mauritanien et les agences du système des Nations Unies en Mauritanie avec les partenaires ont préparé ce plan consolidé pour les réfugiés maliens dans le camp et hors-camp avec les populations hôtes.

Ce plan consolidé renforcera l'impact, efficacité et redevabilité des interventions, et aidera les agences partenaires à répondre aux besoins des populations déplacées et des communautés hôtes et à assurer la transition avec les programmes et plans de résilience, dans le but de réduire la dépendance des réfugiés à l'assistance humanitaire. Ils permettront également de promouvoir le vivre ensemble en harmonie et en paix.

Dans ce cadre, les partenaires mettront en œuvre une intervention multisectorielle, centrée sur la protection, qui combine une aide humanitaire vitale avec un accent renforcé sur les moyens de subsistance et l'autosuffisance pour les nouveaux arrivants ainsi que les communautés d'accueil.

Dans cette optique, le plan intègre plusieurs initiatives clés : la mise en place de mécanismes de redevabilité bidirectionnelle, la promotion du caractère civil et humanitaire de l'asile, et un monitoring continu de la protection. De plus, il garantit un accès rapide à l'enregistrement et une assistance spécifique pour les personnes ayant des besoins particuliers. La protection de l'enfance et des survivant.e.s de violences basées sur le genre occupe une place centrale dans cette réponse, renforçant l'accès aux services de protection et de prise en charge, et consolidant les mécanismes communautaires de prévention.

Deuxièmement, dans le but de renforcer l'accès aux services sociaux de base et l'environnement de protection, il s'agit de favoriser l'accès des enfants aux écoles et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, ainsi que de renforcer la sécurité alimentaire et la cohésion sociale. Concernant la santé et la nutrition, l'objectif est d'assurer un accès universel aux services de santé de base, de fournir des services

nutritionnels d'urgence, et de renforcer les capacités opérationnelles pour prévenir, préparer et répondre aux épidémies.

Il s'agit également de garantir un accès sécurisé aux abris pour les ménages les plus vulnérables et de fournir des biens essentiels non alimentaires. En matière d'eau, une question vitale et source de tensions dans le Hodh Chargui, l'objectif sera d'améliorer l'accès sûr et équitable à une eau de bonne qualité, de renforcer l'accès à des installations sanitaires d'urgence, et de promouvoir de meilleures pratiques en matière d'hygiène.

Enfin, le plan de réponse vise à promouvoir les moyens de subsistance et l'inclusion économique des populations déplacées, tout en renforçant leur autonomie. Cela implique la mise en place de formations techniques et professionnelles adaptées, la promotion de la création d'emplois, et le soutien aux secteurs de l'élevage et de l'agriculture. Pour garantir cet objectif, il sera également crucial de renforcer l'inclusion financière et de faciliter l'accès aux produits et services financiers.

Pour cette importante réponse holistique, le plan de réponse pour les réfugiés maliens en Mauritanie quantifie les besoins à environ 82,4 millions USD, ce que nous espérons suscitera une contribution généreuse de la part des gouvernements, des fondations, du secteur privé et de tous ceux qui s'engagent à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes touchées par les conflits et les déplacements forcés. »



Lila Pieters Yahia

RCO

Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies en Mauritanie



Vue d'ensemble

Intervention prévue

Janvier 2024 – Décembre 2024



220k

Population
Réfugiée



12.4k

Retournés



189k

Communauté
Hôte



82,4M \$

Total Besoins
Financiers



25

Partenaires
Impliqués

Chiffres de Planification

Mauritanie	Population Estimée Fin 2023	Population Estimée Fin 2024
Population Réfugiée	160 000	220 000
Retournés	8 000	12 400
Communauté Hôte	184 000	189 000



51%

Femmes/Filles



1,5%

Personnes vivant avec
un handicap



49%

Hommes/Garçons



4%

Personnes Agées



55%

Enfants



18,5%

Enfants en bas âge
(0-5 ans)



Figure 1: Carte de la Mauritanie.

Partie 1 : Situation Actuelle

Aperçu de la situation

Suite à la dégradation de la situation au Mali, la Mauritanie a enregistré une accélération de l'arrivée de nouveaux réfugiés maliens à partir d'août 2023 dans la région du Hodh Chargui. Les personnes traversant la frontière, en majorité des femmes et des enfants, fuient les attaques et les violences perpétrées par différents groupes armés au Mali. Avec plus de 55 000 nouveaux arrivants et 8 000 retournés mauritaniens en 2023, les déclencheurs du plan de contingence élaboré en octobre 2023 avec les partenaires humanitaires et les autorités locales sont largement dépassés et justifient une réponse holistique. Le camp de Mbera étant déjà saturé (plus de 100 000 personnes pour une capacité initiale de 70 000 individus), les réfugiés sont hébergés par les communautés locales qui ont jusqu'à présent offert leur soutien et solidarité. Ces mouvements de populations se passent dans un contexte de ressources limitées, affecté de surcroît par un déficit pluviométrique (la dernière saison des pluies de juin à août 2023 ayant été particulièrement pauvre dans la région du Sahel). L'insécurité au Mali perturbe aussi les mouvements saisonniers du bétail entre le Mali et la Mauritanie, épuisant ainsi rapidement les zones de pâturage. D'importants troupeaux s'installent en Mauritanie sans possibilité de transhumance vers le Mali en retour. De même, la pression sur les ressources en eau, tant pour l'usage humain qu'animal, s'accroît considérablement.

Une évaluation multisectorielle fut menée à la fin de l'année 2023 dans 90 sites accueillants des réfugiés maliens. Les agences et partenaires humanitaires ayant participé à ces évaluations ont confirmé les besoins prioritaires en matière d'eau, d'assistance alimentaire, d'abris et biens non-alimentaires. Avec de nombreuses victimes ou témoins directs de violences extrêmes et des réfugiés traumatisés à leur arrivée, notamment des femmes et des enfants, les besoins de protection sont élevés. La malnutrition couplée à une couverture vaccinale insuffisante expose gravement les enfants à des maladies. Récemment, des flambées épidémiques de rougeole et de diphtérie ont été rapportées dans la région du Hodh Chargui.

La situation alimentaire et nutritionnelle de la population reste fragile dans certaines zones du pays. Cette situation est due aux faibles précipitations de l'année 2023, combiné aux prix élevés des denrées alimentaires. Selon le Cadre Harmonisé, publié en novembre 2023, environ 365 000 personnes, soit 8% de la population, seront en situation de forte tension au plus fort de la prochaine période de soudure de 2024.



Figure 2 : Installation de réfugiés dans le village mauritanien de Douenkara, près de la frontière avec le Mali.
©UNHCR/Omar Doukali

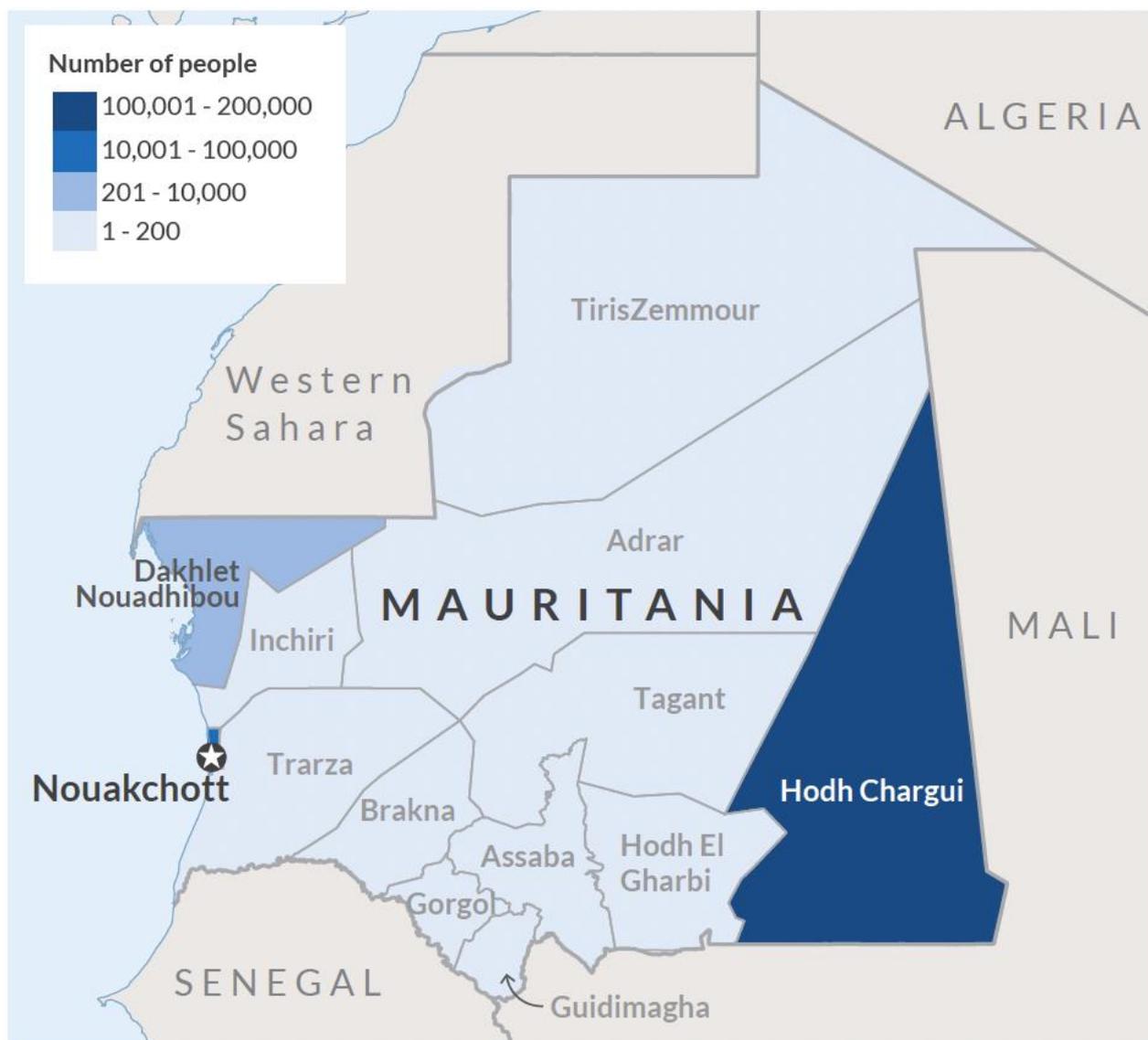


Figure 3: Répartition des réfugiés par Waliyas (Régions).

Risques et besoins identifiés

La situation dans le nord du Mali reste instable et très volatile, les arrivées de réfugiés se poursuivent et aucun indicateur d'amélioration ne semble se dessiner au second semestre 2024. Les projections des partenaires impliqués dans la réponse indiquent qu'environ 220 000 réfugiés maliens pourraient se trouver sur le sol mauritanien, dans le Hodh Chargui à la fin de l'année 2024. La pression sur les services essentiels (santé, éducation, nutrition, eau) s'est accrue, tout comme les préoccupations en matière de protection, notamment pour ce qui concerne les VBG et la protection de l'enfance. Les opportunités d'accès aux moyens de subsistances sont également très limitées. L'afflux de personnes risque également d'accroître les tensions avec les populations locales et d'avoir un impact sur la cohésion sociale.

En plus du risque lié à l'afflux massif de réfugiés, ce présent plan sera mis en œuvre dans un contexte de risque élevé d'inondation. Les prévisions saisonnières enregistrées à date, projettent une saison normale à excédentaire. Dans ce cadre la Moughataa (Département) de Bassiknou qui reçoit l'isoète la plus favorable aux pluies risque d'enregistrer de fortes inondations dans la période. Ce qui est à la fois un catalyseur et un amplificateur des autres risques identifiés.

Sur les bases d'une évaluation multisectorielle des besoins menée à la fin de l'année 2023 par un groupe d'acteurs interagences, le FCR (Forum de Coordination pour les Réfugiés ou RCM, Refugee Coordination Model – Mécanisme de coordination des acteurs

œuvrant en direction des réfugiés maliens dans la région du Hodh Chargui) qu'à fin avril 2024, environ 102 000 réfugiés maliens enregistrés vivent dans le camp de Mbera, tandis que plus de 82 000 réfugiés seraient actuellement accueillis hors-camp dans cette même région, en attente d'enregistrement ; principalement dans la Moughataa de Bassiknou. Plus de 8 275 Mauritanien en provenance du Mali, sont également arrivés dans les Moughataa de Bassiknou et Adel Bagrou. A la fin de l'année 2024, ce chiffre de population hors-camp pourra doubler, au regard de l'évolution projetée des mouvements de population.

Dans toutes leurs activités, les partenaires du FCR s'engagent à respecter les principes de redevabilité envers les personnes touchées et de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS), ainsi qu'à intégrer l'atténuation des risques de VBG dans tous les secteurs.

Communautés hôtes

Les communautés d'accueil sont les premières à recevoir et soutenir les réfugiés qui arrivent en Mauritanie. Souvent, ces communautés d'accueil vivent dans des zones reculées où les services de base font défaut et où les risques environnementaux ont un impact accru. Les communautés hôtes sont intégrées au Plan de Réponse pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie car elles sont également confrontées à la détérioration de leur tissu économique local, la hausse des prix des denrées alimentaires, la pression sur les ressources naturelles et les difficultés d'accès aux services de base, en particulier dans les zones reculées et mal desservies. En outre, répondre aux besoins des communautés d'accueil réduit le risque de tensions sociales entre les réfugiés et la communauté hôte tout en mettant en évidence les avantages des investissements dans les infrastructures locales et la fourniture de services à toutes les populations en situation de vulnérabilité.

Une approche territoriale intégrée est recommandée pour impliquer les deux groupes de population tout au long des différentes étapes du cycle du projet, permettant de répondre aux besoins communs et de promouvoir un accès inclusif aux services.

Résilience des populations hôtes et des réfugiés maliens les plus vulnérables

Le Plan de Réponse pour les Réfugiés maliens au-delà de son caractère humanitaire immédiat s'inscrit dans une approche multisectorielle visant à assurer la résilience à long terme des populations hôtes et des réfugiés maliens, tout en mettant en œuvre des mesures de protection appropriées.

Le gouvernement mauritanien, les agences des Nations Unies ainsi que les acteurs au développement ont pour objectif de renforcer la résilience des réfugiés maliens et des populations d'accueil en dehors du camp et au niveau du camp de Mbera à travers différentes initiatives. Ces initiatives seront déployées avec un accent particulier sur la protection, l'accès à l'eau, la santé et l'éducation des populations hôtes et réfugiées et l'inclusion dans le système mauritanien de protection sociale. L'objectif global est de renforcer la résilience des communautés, et de leurs écosystèmes, et de contribuer ainsi au développement global de la *wilaya* dans un esprit d'inclusion, de solidarité, et de sécurité.

Afin de palier l'augmentation de la demande en eau du fait des populations réfugiées et de leur cheptel, le renforcement durable de la production et des capacités de stockage dans les sites accueillant le plus de réfugiés et les axes de transhumance sera priorisée. Cela pourra inclure la mise en place de pompes plus puissantes, la construction de petits réservoirs, de puits et de forages, ou la solarisation de forages existants.

La méthode ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) pour l'assainissement, déjà adopté par des villages sera étendue aux sites d'accueil de réfugiés en lien avec la direction en charge des questions de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Dans les principaux sites d'accueil des réfugiés, des évaluations permettront de déterminer les besoins non couverts de l'offre éducative fournies par les écoles publiques, afin d'accroître les capacités d'accueil et de prise en charge des élèves réfugiés. (Salles de classe, équipements, renforcement de l'équipe pédagogique, etc.) Le secteur éducation s'appuiera sur le Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE III) qui inclut un cadre relatif à l'inclusion des réfugiés dans le système national.

L'offre de services dans les aires sanitaires d'accueil sera renforcée, en fonction des besoins identifiés. Ce renforcement pourra en grande partie être piloté par les formations sanitaires elles-mêmes car elles disposent d'une autonomie financière déjà utilisée par le projet *Inaya* du Ministère de la Santé. Les réfugiés et les populations locales les plus vulnérables bénéficieront par ailleurs de

programmes de soutien psychosocial, reconnaissant les traumatismes subis et visant à renforcer leur résilience émotionnelle. Ces initiatives incluent des mesures de protection spécifiques contre les violences et les abus, garantissant ainsi un environnement sûr et sécurisé pour tous.

Des efforts significatifs seront déployés pour faciliter l'inclusion des réfugiés dans le système national de protection sociale. Cela comprend l'inclusion des réfugiés dans le Registre social, garantissant ainsi l'accès des plus vulnérables aux filets sociaux monétaires (programme *Tekavoul*) et la santé (dispositif de gratuité des indigents *Inaya*). La mise à jour du Registre social dans le Hodh Chargui, en cours en 2024, permettra de cibler les populations les plus vulnérables, hôtes et réfugiés.

Les projets économiques seront conçus pour faire le lien entre assistance humanitaire et programme de résilience. La promotion de l'entrepreneuriat, et en particulier le soutien à l'élevage et l'agriculture, contribueront à réduire le risque de dépendance à l'aide humanitaire et à promouvoir l'autonomie financière des réfugiés et des populations locales vulnérables. Les acteurs des programmes de résilience feront un plaidoyer envers les autorités locales et les leaders communautaires pour un accès à la terre des réfugiés au niveau des communautés d'accueil.

Les principes d'approche intégrée de résilience, d'inclusion dans les systèmes nationaux, de pilotage par les communautés (diagnostic participatif communautaire, etc.) et les acteurs locaux, d'équité territoriale, d'assistances sur la base de la vulnérabilité, d'égalité des sexes et de protection de l'environnement et des ressources seront au cœur des actions de résilience, tel que prévu dans le cadre de la Vision des Nations Unies pour une action conjointe dans le Hodh Chargui. L'innovation sera favorisée dans le cadre d'une réponse en synergie des programmes de développement en cours dans le Hodh Chargui et en lien avec le Plan d'appui des Nations unies pour le Sahel - Cadre stratégique des Nations unies pour le Sahel 2018-2030, le cadre de coopération pour le développement durable des Nations unies pour la Mauritanie (2024-2027) aligné sur la Stratégie nationale pour une croissance accélérée et une prospérité partagée (SCAPP 2016-2030) et sa déclinaison régionale (SCRAPP).

Réponse interagence en cours depuis janvier 2024

En respectant ses engagements internationaux, le gouvernement mauritanien a gardé ses frontières ouvertes permettant ainsi aux individus affectés par les violences au Mali de trouver refuge en Mauritanie. La réponse humanitaire a pris en compte les réfugiés, les retournés et communautés d'accueil rendues vulnérables du fait de la présence des réfugiés au niveau des villages en dehors du camp de Mbera. Ainsi la réponse humanitaire avec les contributions de différents donateurs, en plus des fonds CERF d'urgence, a permis d'assurer une stabilisation de la situation et la poursuite d'une assistance dans les camps et en dehors des camps, ainsi que le renforcement de la protection et de l'assistance à tous les réfugiés.

Ce plan prévoit une réponse structurée aux besoins identifiés parmi les nouvelles populations réfugiées vivant dans le camp et hors-camp dans la Région du Hodh Chargui. Plusieurs missions ont eu lieu (4.1 M USD) pour identifier les lacunes et les besoins qui subsistent, les possibilités de structurer et de fournir une assistance hors camp plus soutenue et dans une approche cohérente avec les programmes de résilience en cours que ce plan prend en compte

Jusqu'au présent, les acteurs des différents secteurs ont permis de réaliser les activités suivantes :

Eau, Hygiène et Assainissement : entre janvier et avril 2024 20 systèmes d'eau potable ont été réhabilités, 142 blocs de latrines construits, 250 vidanges et 80 latrines réhabilitées. De plus, les acteurs du secteur EHA ont permis la construction d'un nouveau forage, la distribution de 3500 kits EHA à 3 500 ménages, la formation de 64 relais communautaires et promoteurs d'hygiène et de 30 personnes sur la maintenance de puits et la purification d'eau.

Moyens de subsistance : les contributions des différents donateurs ont permis d'appuyer 12 périmètres maraichers, formés et accompagnés 75 jeunes, de mettre en place 40 biodigesteurs, mettre à disposition de l'inspection de la jeunesse de Bassiknou 10 ordinateurs et équipement informatique. Enfin, 7 082 ménages ont bénéficié d'une assistance via transfert monétaire.

Abris et bien non-alimentaires : les acteurs du secteur ont permis à travers différentes contributions d'assurer la distribution de vêtements à 25 600 ménages, de fournir des kits en bien non-alimentaires à 2 600 ménages (nattes, kits cuisine, couvertures) et des savons à 6 743 individus. En plus des éléments suscités, 304 ménages ont bénéficié d'un transfert monétaire pour un appui en abris et 200 ménages pour un appui en achat de bouteilles de gaz de cuisine.

Sécurité alimentaire : entre janvier et avril 2024, 124 424 réfugiés, la population d'accueil vulnérable et les retournés ont bénéficié d'une assistance en transfert monétaire d'un montant de 165 251 500 MRU (4.1M USD) pour l'achat de vivres. En plus de cet appui,

2 797 élèves ont été assistés avec un repas chaud dans les cantines des écoles issues des communautés d'accueil et 7 997 assistés avec un repas chaud dans 8 cantines des écoles du camp de Mbera. Enfin, 682 enfants, 87 femmes enceintes et allaitantes ont été prises en charge avec une supplémentation nutritionnelle dans le cadre de la prévention de la malnutrition.

Education : entre janvier et avril 2024, 4 781 kits scolaires ont été distribués aux populations ciblées, 15 espaces d'apprentissages temporaires dans 3 localités avec 1 450 inscrits dans des programmes de réinsertion et 2 500 apprenants dans l'alphabétisation et les Mahadras ont été établies. Enfin une mission conjointe a été organisée avec les autorités pour sensibiliser sur l'acceptation et l'inclusion des réfugiés dans les écoles.

Santé et nutrition : La mise en place de la clinique mobile a permis aux acteurs du secteur santé et nutrition de prendre en charge 726 personnes en consultations curatives, de vacciner 31 333 enfants contre différents antigènes et de doter 19 formations sanitaires en médicaments essentiels, en vaccins et en intrants.

Protection : le service d'enregistrement a enregistré 17 878 nouveaux arrivants comme réfugiés avec 356 personnes à besoins spécifiques identifiées et suivies au niveau du camp de Mbera. Les acteurs intervenants au niveau de la protection de l'enfance ont permis pris en charge 1 175 enfants, dont 490 filles, au niveau des espaces amis d'enfants de Tinwaguitine et Aghor. En plus, 390 enfants mauritaniens retournés ont été enregistrés à l'état civil, avec 41 enfants vivant avec handicap pris en charge dans les activités d'art-thérapie. Au total, 133 cas de VBG ont été identifiés, avec 16 cas nécessitant une prise en charge médicale. Afin d'appuyer les activités de prévention et de réponse sur les VBG, une formation a été organisée sur le Système d'Information et de Gestion des cas de VBG et sur la Santé Mentale et le Soutien Psychosocial, en plus de l'identification de structures communautaires de lutte contre les VBG. Une priorité particulière a aussi été apportée, au vu de la composition de la population, à l'identification des enfants à risque.

Partie 2 : Stratégie de Protection et Solutions

Objectifs Stratégiques

Les membres du FCR mettent en œuvre une intervention multisectorielle au sein du camp de Mbera ainsi que pour la population réfugiée hors-camp et la communauté hôte. La Protection demeure au centre de ces interventions multisectorielles afin de répondre au mieux aux populations les plus vulnérables. Dans l'absence de solutions durables dans l'immédiat, les objectifs stratégiques de ce plan de réponse combinent l'aide humanitaire vitale avec un accent accru sur les moyens de subsistance et l'autosuffisance.

- ❑ **Objectif Stratégique 01** : Fournir une assistance multisectorielle, une aide humanitaire et une protection vitale aux nouveaux arrivants tels que les réfugiés et les retournés, ainsi qu'aux communautés d'accueil dans la région du Hodh Chargui.
- ❑ **Objectif Stratégique 02** : Renforcer l'accès aux services sociaux de base et l'environnement de protection pour les individus les plus vulnérables, dans les zones géographiques aux besoins les plus urgents.
- ❑ **Objectif Stratégique 03** : Promouvoir les moyens de subsistance et l'inclusion économique des populations déplacées en renforçant leur autonomie et en améliorant leur accès aux droits socio-économiques conformément aux plans de développement nationaux.

Réponse sectorielle



Protection



119 520 individus dans le besoin



Hodh Chargui



119 520 individus ciblés



Tous les villages, sites d'installation dans le Hodh Chargui.

Situation – Besoins

La détérioration de la situation sécuritaire au Mali en 2023 a entraîné un flux important de réfugiés vers la Mauritanie, exposant ces populations à des risques graves en matière de protection. Les confrontations entre les forces armées maliennes et les groupes armés non étatiques ont créé un climat d'insécurité généralisée, qui pourrait induire des risques de recrutement forcé et de violence dans les zones d'installation des réfugiés. Ces confrontations ont causé d'importants traumatismes, particulièrement chez les femmes et les enfants, pour lesquels une prise en charge psychosociale, urgente et adaptée est une priorité. De plus, la lenteur de l'enregistrement empêche la majorité des nouveaux arrivants d'accéder à des services de protection adéquates.

Stratégie de réponse

Dans le domaine de la protection, les partenaires et acteurs de protection joueront un rôle central en mettant en place des mécanismes de redevabilité bidirectionnelle entre les réfugiés et les intervenants pour garantir le respect de leurs droits et de leur dignité. La promotion du caractère civil et humanitaire de l'asile sera généralisée à tous les sites, avec un soutien technique des partenaires pour assurer sa mise en œuvre effective. Un monitoring de protection sera effectué dans les zones à forte concentration de réfugiés, tandis que des équipes mobiles assureront la prise en charge des cas les plus vulnérables. Les mécanismes communautaires seront évalués et renforcés pour prendre en charge les personnes à besoins spécifiques. En outre, tous les nouveaux arrivants seront enregistrés et documentés quel que soit leur village d'installation, et des efforts seront déployés pour garantir l'enregistrement des enfants nés en Mauritanie, assurant ainsi leur accès aux services et à leurs droits fondamentaux.



Figure 4 : Processus d'enregistrement des réfugiés au centre d'enregistrement du camp de Mbera. ©UNHCR/Omar Doukali

Parmi les 119 520 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Protection, 92 100 personnes sont des réfugiés, 9 000 personnes sont des retournés et 18 420 personnes font partie de la population hôte.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Protection sont :

-
- I. Promouvoir la redevabilité envers les personnes affectées dans toutes les zones d'installation des réfugiés.
 - II. Apporter des réponses adoptées aux besoins des réfugiés sur la base d'analyse et de monitoring de protection.
 - III. Apporter une assistance adéquate aux personnes à besoins spécifiques préservant ainsi leur dignité et le leurs droits.
 - IV. Garantir un accès à l'enregistrement de qualité et aux documents d'état-civil favorisant la jouissance des droits humains.

Activités prioritaires

- Assurer une participation significative des communautés de réfugiés à travers un processus consultatif et un engagement continu grâce à des consultations régulières, y compris des évaluations participatives et des outils appropriés.
- Identifier et former les relais communautaires qui serviront de points focaux pour la sensibilisation, identification de cas vulnérables et communication avec la communauté.
- Sensibiliser les nouveaux arrivants sur la protection internationale avec un accent particulier sur le caractère civil et humanitaire de l'asile et les mouvements pendulaires.
- Plaidoyer auprès des autorités centrales et régionales sur la nécessité de maintenir le caractère civil et humanitaire de l'asile.
- Etablir le Population Flow Monitoring de manière mensuelle.
- Améliorer la communication, l'identification et l'orientation grâce à des lignes téléphoniques d'urgence complètes et coordonnées, reliées à un système de gestion des dossiers d'information confidentielle.
- Faciliter la révélation des besoins spécifiques par l'utilisation d'une communication respectueuse et d'outils d'identification tels que les questions du groupe de Washington pour les personnes vivant avec un handicap.
- Assister les personnes ayant des besoins spécifiques (PSN), qui comprend une gestion de cas ciblés au niveau communautaire avec un focus sur les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées à risque et les femmes à risque par l'identification et le référencement vers les services existants.
- Apporter une assistance ponctuelle aux populations les plus vulnérables.
- Sensibiliser et former le personnel du HCR et des principaux partenaires sur les questions liées aux personnes ayant une orientation sexuelle et une identité et expression du genre différente.
- Distribuer les kits hygiéniques aux femmes et filles en âge de procréer.
- Réaliser une cartographie des services disponibles et création de liens/ schéma de référencement entre les différents acteurs.
- A travers les partenaires spécialisés, sensibiliser la communauté sur les questions de MHPSS, identifier et former membres de la communauté pour la prise en charge des cas simples.
- Déployer des équipes mobiles conjointes HCR/ANRPTS pour enregistrer et enrôler les réfugiés.
- Améliorer l'accès aux centres communautaires et aux espaces sécurisés en tenant compte des différents profils d'AGD.
- Appuyer les initiatives communautaires telles que les associations dirigées par des réfugiés, des femmes et des jeunes, ainsi que les comités communautaires.
- Plaidoyer pour système d'enregistrement continu et systématique avec des équipes mobiles qui vont sillonner les sites/villages avec fréquence régulière pour faire l'enregistrement continu.
- Délivrer des documents aux réfugiés. (Partage de NNI et délivrance des ID cards par l'ANRPTS, délivrance des certificats de réfugié par le HCR)
- Sensibiliser les communautés locales sur les risques liés à l'enregistrement frauduleux d'individus mauritaniens comme réfugiés dans le but obtenir l'assistance. (Cette pratique peut engendrer un d'apatridie susceptible d'entraîner une perte de nationalité.)
- Promouvoir l'enregistrement des naissances dans les délais pour la délivrance par l'ANRPTS des actes de naissance pour les enfants nés en Mauritanie et soutenir les procédures d'enregistrement tardif des naissances lorsque le délai n'est pas respecté.



Sous-secteur : Protection de l'Enfance



82 000 individus dans le besoin



Hodh Chargui



50 100 individus ciblés



Camp de Mbera et communautés hôtes

Situation – Besoins

Dans la Moughataa de Bassiknou, une évaluation multisectorielle menée en décembre 2023 a révélé des besoins urgents en matière de protection de l'enfance parmi les populations réfugiées. Environ 50% des personnes interrogées ont signalé la présence de personnes, enfants comme adultes, souffrant de détresse psychologique. De plus, quelques cas de séparation familiale, comprenant des enfants orphelins, ont été identifiés, représentant environ 1% de la population déplacée. La perte de l'emploi, la pauvreté des familles et la faible disponibilité de services au sein des communautés d'accueil exposent davantage les adolescents, filles et garçons, à des pratiques néfastes telles que le travail des enfants et les mariages précoces, une situation exacerbée par l'absence de débouché.

Stratégie de réponse

Pour répondre à ces besoins pressants, la stratégie de réponse se concentre sur quatre axes prioritaires. Tout d'abord, il est essentiel de renforcer l'environnement protecteur des enfants, en mettant en place des mesures visant à prévenir les violences et les abus. Ensuite, il est crucial de renforcer la résilience des enfants, des adolescents et des parents pour faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. De plus, il est primordial d'assurer que les enfants vulnérables et les enfants survivants ont accès à une prise en charge holistique de qualité, couvrant leurs besoins en matière de santé, d'éducation et de protection. Enfin, il est nécessaire de renforcer le leadership de la DRASEF dans la coordination de la réponse, en veillant à ce que toutes les actions menées soient cohérentes et bien coordonnées. Cette stratégie sera mise en œuvre en collaboration avec d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire, afin d'offrir une réponse holistique aux besoins des enfants réfugiés. Une approche à base communautaire sera privilégiée pour prévenir et répondre aux cas d'abus, de violence et d'exploitation des enfants, en renforçant la capacité des parents et des tuteurs à soutenir leurs enfants. Enfin, il est prévu de renforcer les capacités techniques des intervenants, y compris les relais communautaires, pour qu'ils puissent agir comme premiers répondants dans la gestion des cas de protection de l'enfance, y compris la prise en charge des enfants séparés.

Parmi les 82 000 personnes réfugiées affectées, 50 100 personnes (adultes et enfants) seront ciblées par les projets soutenus par le Sous-Secteur Protection de l'Enfance.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Sous-Groupe Sectoriel Protection de l'Enfance sont :

- I. Les enfants vulnérables (réfugiés et ceux des communautés hôtes) à risque ou victimes de violence, abus, négligence et exploitation ont accès à des services de protection et de prise en charge (appui psychosociale, enregistrement à l'état civil, gestion des cas) de qualité.
- II. Les capacités des mécanismes et systèmes communautaires à prévenir et répondre aux problèmes de protection des enfants sont renforcés.

Activités prioritaires

- Formation des acteurs (travailleurs sociaux des ONG, les relais communautaires, enseignants, partenaires) sur les standards minimums pour la prise en charge psychosociale des enfants, y compris la gestion des espaces amis d'enfants.

-
- Fournir un soutien psychosocial aux enfants et leurs familles, y compris des séances de psychothérapie, un soutien par les pairs, le premier secours psychologique, les activités ludiques et récréatives aux enfants et leurs familles.
 - Mise en place des clubs d'enfants et formation d'adolescents sur les compétences de vie courantes.
 - Mise en place et renforcement des capacités des réseaux communautaires pour la prévention et réponse aux besoins des enfants.
 - Organisation des dialogues communautaires/sensibilisation à l'intention des parents/membres des communautés sur les droits des enfants et la parentalité positive et prévenir ainsi la négligence, la violence et les risques de protection des enfants.



Sous-secteur : Violences Basées sur le Genre (VBG)



82 000 individus dans le besoin



Hodh Chargui



10 000 individus ciblés



Camp de Mbera

Situation – Besoins

La situation des violences basées sur le genre (VBG) dans la région est préoccupante. Des pratiques sociales et traditionnelles néfastes, la méconnaissance du droit des femmes, les problèmes économiques, de même que la pauvreté, contribuent aux VBG, dont l'expression la plus courante est le mariage précoce et forcé. Il est urgent de mettre en place des structures communautaires permettant de faciliter l'identification en toute sécurité et le soutien aux survivants de VBG. La sensibilisation est essentielle pour prévenir les mariages précoces, une pratique courante dans la région, et pour changer les normes sociales qui perpétuent les VBG. Les besoins identifiés concernent la protection des femmes et des enfants contre les violences, la mise en place de soutien psychosocial et la sensibilisation de la communauté pour changer les comportements préjudiciables.



Figure 5 : Réunion de l'initiative communautaire des femmes réfugiées au camp de Mbera, appelée "Femmes Ressources", regroupant des femmes leaders réfugiées qui œuvrent à réduire et à éliminer les violences basées sur le genre. ©UNHCR/Omar Doukali

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse se concentrera sur une approche adaptée aux besoins spécifiques des survivants de VBG, en prenant en compte les aspects liés au genre, à l'âge et à la diversité. Elle consistera d'abord à consolider les efforts existants en matière de réponse aux VBG sur le camp, puis à innover et à s'adapter en fonction de l'évolution du contexte, et développer une approche appropriée à la réponse hors-camp. La coordination avec les partenaires et acteurs concernés sera primordiale pour garantir une réponse holistique à la problématique des VBG. Les activités comprendront des mesures de prévention telles que la sensibilisation communautaire et l'identification précoce des cas, ainsi que des mesures de prise en charge telles que la documentation des cas, le soutien psychosocial, et le référencement vers les services spécialisés. Des indicateurs de performance seront mis en place pour mesurer l'efficacité de ces interventions, tels que le nombre de personnes ayant bénéficié de programmes spécialisés contre les VBG, le nombre de survivants ayant reçu un soutien psychosocial et une gestion de cas, et le nombre de personnes touchées par des activités de sensibilisation.

Parmi les 82 000 personnes réfugiées affectées, 10 000 personnes seront ciblées par les projets soutenus par le Sous-Secteur VBG.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Sous-Groupe Sectoriel Violences Basées sur le Genre (VBG) sont :

- I. Renforcer les procédures et les mécanismes de coordination relatifs à la violence basée sur le genre.
- II. Assurer une réponse de qualité aux survivant.e.s de VBG, à travers l'identification et la gestion des cas à Mbera et mise en place et gestion de structures d'accueil/espaces sécurisés pour signalement des cas de VBG.

Activités prioritaires

- Identification et documentation des incidents de VBG et d'exploitation et d'abus sexuels et production des rapports statistiques et analytiques pour planifier et renforcer la prévention et la réponse.
- Renforcement de la communication sur la prévention, le partage d'informations pour accroître la visibilité des services disponibles et des mécanismes d'orientation, de retour d'information et de dépôt de plainte en cas de VBG.
- Accompagnement et renforcement des mécanismes de prévention communautaire.
- Soutien à la prise en charge multiforme. (Sanitaire, psychosociale, judiciaire et matérielle)



Education



30 000 individus dans le besoin



Hodh Chargui



18 996 individus ciblés



Camp de Mbera et communes de Fassala, El Megve, Abdelbagrou Nema, Amourj et Djiguenni.

Situation – Besoins

La région fait face à des défis significatifs en matière d'éducation, notamment dans les zones en dehors du camp où l'accès à l'éducation est limité. Avec plus de trente mille enfants en âge de scolarisation, il est crucial de renforcer les capacités d'accueil en réhabilitant, construisant et équipant des écoles pour garantir un accès équitable à l'éducation. De plus, les nouveaux arrivants, dépourvus de documents d'identité, rencontrent des obstacles à leur intégration dans le système éducatif. Les barrières linguistiques sont également un défi, soulignant



Figure 6 : Classe mixte à Bassiknou regroupant des réfugiés et des Mauritiens.

©UNHCR/Omar Doukali

l'importance de mettre en place des programmes de renforcement en langue arabe et des cours de soutien pour les enfants ayant subi des interruptions dans leur apprentissage en raison de la crise. Il est essentiel d'établir des programmes complémentaires pour soutenir ces enfants tout en favorisant leur inclusion dans les écoles existantes.

En plus, le niveau d'insécurité alimentaire dans la zone reste précaire, avec les cas de malnutrition et des déficits alimentaires constatés de jour en jour. Non seulement l'alimentation scolaire stimule l'apprentissage des élèves mais le programme contribue à améliorer la nutrition des enfants. Dans les zones de Bassiknou, l'alimentation scolaire d'urgence contribue également à traiter les questions de cohésion sociale en offrant des repas aux élèves réfugiés et mauritaniennes dans les mêmes conditions.

Stratégie de réponse

Le Groupe Sectoriel Education adoptera une approche axée sur le renforcement de l'offre éducative dans les localités ciblées, en facilitant l'intégration systématique des enfants dans les écoles et en renforçant la résilience et la cohésion sociale à travers des activités socio-éducatives. Cette stratégie sera réalisée en étroite collaboration avec les autres secteurs tels que la protection et

l'assainissement pour assurer une réponse holistique aux besoins éducatifs des enfants. Le GTE s'appuiera sur la politique d'inclusion de l'Etat mauritanien et sur la stratégie nationale de l'éducation pour favoriser l'intégration des réfugiés dans le système éducatif national. En collaboration avec les autorités éducatives locales et les organisations partenaires, le GTE assurera un suivi régulier des enfants scolarisés et mettra à jour les besoins éducatifs de manière continue pour garantir une intervention efficace et coordonnée.

La réponse proposée cible 30 000 enfants et adolescents (réfugiés, retournés et communauté hôte). Cette réponse offre une diversité éducative adaptée et inclusive. L'offre préscolaire des enfants de 3 à 5 ans (3 000 enfants), éducation de base et alternative éducative ciblant les enfants de 6 à 13 ans, le programme d'alphabétisation pour les enfants de 14 à 18 ans et l'enseignement non formel des Mahadras en plus de l'offre secondaire. L'intervention se déroulera dans le camp de Mbera et 20 localités des communes de Fassala et Megve et dans le HEC pour toucher les autres zones de HEC accueillant de réfugiés.

Parmi les 18 996 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Education, 13 444 personnes sont des réfugiés et 5 552 personnes font partie de la population hôte et population retournée.

Concernant l'activité d'alimentation scolaire d'urgence, un total de 40 écoles sont ciblées, dans la zone de Bassiknou qui non couvertes par le programme national d'alimentation scolaire (PNAS), ni le programme d'alimentation scolaire du PAM active dans la zone. Selon le Minsistère de l'Education, il y a environs 8 149 élèves des écoles primaires dans la zone inscrits dans ces écoles. De plus, suite au ciblage fait par le PAM en février-mars 2024, il est estimé qu'environ 10 000 pourraient être scolarisés à partir de l'année scolaire 2024-2025, en primaire, à partir d'octobre 2024.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Education sont :

- I. Favoriser l'accès des enfants en âge scolaire aux écoles de proximité en fournissant une offre éducative appropriée et adaptée.
- II. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles bénéficiant de l'intervention à travers un suivi et encadrement de proximité des enseignants.
- III. Contribuer à la nutrition et stimuler l'apprentissage des élèves aux écoles primaires ciblées.

Activités prioritaires

- Faire un Etat de lieu des besoins et cartographier des capacités éducatives sur les sites d'accueil des réfugiés en âge scolaire.
- Au besoin, installer des structures d'éducation temporaire en vue de recevoir les enfants.
- Appui au programme d'alphabétisation nationale des adolescents (e) de 14-17ans.
- Organiser des ateliers d'élaboration d'un programme condensé avec un contenu de renforcement de la langue d'arabe.
- Soutien et encadrement à l'éducation non formel des Mahadras à travers la formation des cheikhs et des dotations en kits et la création des passerelles entre les 2 systèmes.
- Organiser des missions de suivi et d'encadrement de l'IDEN et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation au profit des parents des nouveaux arrivants.
- Identification d'intervenants pour l'éducation de la petite enfance (moins de 5 ans).
- Appui au programme de réinsertion scolaire des enfants de 6-13 ans.
- Distribuer de Kits de dignité aux élèves (filles) des niveaux 5 et 6.
- Mettre en place des cantines scolaires d'urgence contribuant à la rétention et au rendement scolaire des élèves.
- Formation pédagogique des enseignants, la gestion des grands groupes, INEE et PSS.
- Ateliers d'adaptation des outils d'évaluation des prérequis des nouveaux élèves, formation des enseignants/Directeurs sur l'utilisation des outils d'évaluation.
- Distribuer des kits scolaire (fourniture & manuels) et matériels didactiques pour les enseignants.
- Fournir deux repas chauds par jour aux enfants dans les écoles primaires ciblées.



Sécurité Alimentaire



240 000 individus dans le besoin



Hodh Chargui



240 000 individus ciblés



Camp de Mbera et des communes de Fassala, El Megve, Dhar, Bassiknou, El Masgoule, Sivane et Abdel Bagrou.

Situation – Besoins

L'augmentation rapide des nouveaux réfugiés maliens met une pression supplémentaire sur les ressources alimentaires et autres ainsi que les moyens de subsistance des populations hôtes. Les échanges commerciaux entre le Mali et la Mauritanie ont été perturbés, réduisant la disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés locaux. En conséquence, les communautés, à la fois réfugiées et hôtes, ont un accès limité aux marchés et sont confrontées à une insécurité alimentaire croissante, exacerbée par la perte d'actifs productifs et l'inflation des prix des denrées alimentaires. La situation environnementale et les services sociaux de base sont également sous pression, avec une augmentation des pressions sur les ressources naturelles.

L'évaluation multisectorielle interagence menée au mois de décembre 2023 a mis en lumière les mécanismes adoptés par les nouveaux arrivants, la vente de bétail, le travail journalier peu rémunéré, afin de prévenir l'insécurité alimentaire de leurs familles et faire face aux besoins quotidiens, la description de la faim pour la plupart des ménages (70%) est alarmante. Ce problème touche majoritairement les réfugiés ayant soit perdu une partie de leurs ressources ou consommé durant le trajet. A ces différentes situations préoccupantes, s'ajoute la hausse du prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux offrant un choix très limité aux ménages.

En plus d'afflux des réfugiés hors camp, les besoins en sécurité alimentaire persistent pour les réfugiés ciblés comme vulnérables ainsi que les ménages nouvellement arrivés dans le camp de Mbera. A jour actuel, on les estime à presque 120 000 personnes dont la vaste majorité ont des besoins en sécurité alimentaire.

Stratégie de réponse

Pour répondre à la crise alimentaire et nutritionnelle dans la région du Hodh Chargui une réponse coordonnée et harmonisée est impérative. Les autorités locales, les acteurs humanitaires et les organisations partenaires doivent unir leurs efforts pour prioriser les interventions en fonction des besoins les plus urgents et des ressources disponibles. Une stratégie ciblée sera mise en œuvre



Figure 7 : Distribution alimentaire au camp de Mbera en faveur des réfugiés.
©UNHCR/Omar Doukali

pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations les plus vulnérables, tout en tenant compte des fluctuations des marchés et des pressions environnementales. Des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces sont également développés pour évaluer l'impact des interventions et ajuster la stratégie en conséquence. L'assistance alimentaire générale sera fournie aux réfugiés maliens ciblés, sous forme de transfert monétaire garantissant un apport calorique et nutritionnel suffisant en cas de pénurie. Un mécanisme de suivi commun sera mis en place pour documenter les progrès de la sécurité alimentaire et faciliter l'utilisation de transferts monétaires ou de solutions hybrides. En favorisant l'engagement communautaire et la redevabilité.

Parmi les 240 000 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Sécurité Alimentaire, 220 000 personnes sont des réfugiés et 20 000 des retournés et personnes vulnérables qui font partie de la population hôte.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Sécurité Alimentaire sont :

- I. Améliorer la situation de la sécurité alimentaire pour les personnes ciblées (populations vulnérables maliennes et mauritaniennes) en mitigeant l'utilisation des stratégies négatives d'adaptation.
- II. Contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans le camp de Mbera et des villages ciblés hors camp.

Activités prioritaires

- Mettre à jour le ciblage pour des personnes vulnérables hors camp.
- Suivre mensuellement les prix des marchés dans les zones ciblées.
- Organiser des distributions d'assistance en espèces (cash) pour les ménages ciblés dans le camp de Mbera et hors camp.
- Mener des enquêtes régulières (baseline, post-distribution monitoring (PDM), endline, etc.) ainsi que les discussions qualitatives et partager les résultats avec les parties prenantes.
- Mettre en place les mécanismes divers pour récolter du feedback (questions, avis, soucis) par rapport à la réponse et la situation en générale (e.g., CFM).



Santé et Nutrition



417 500 individus dans le besoin



Hodh Chargui



269 420 individus ciblés



Communes de Fassala, El Megve, Bassiknou, Dhar, Nema, Amourj, Abdel Bagrou, Timbedra, Djiguenni.

Situation – Besoins

Historiquement, les établissements de santé dans la région du Hodh Chargui souffrent d'un manque d'infrastructures, d'équipements, de ressources humaines qualifiées, de médicaments et de vaccins. Le nouveau afflux des réfugiés a entraîné une détérioration ultérieure des services sociaux de base, en particulier dans le domaine de la santé et de la nutrition, à travers toutes les Moughataa de la région. Bien que le camp de Mbera bénéficie de l'intervention de nombreux acteurs humanitaires, la couverture sanitaire dans la région est estimée à seulement 50%. Les évaluations multisectorielles ont identifié plusieurs besoins critiques, notamment en matière d'infrastructures, de ressources humaines qualifiées, de médicaments essentiels, de vaccins, de campagnes de vaccination, de dépistage médical et nutritionnel, de prise en charge des coûts des soins pour les populations vulnérables, de renforcement du système d'information sanitaire, de coordination des interventions et de formation continue du personnel.



Figure 8 : Femmes réfugiées travaillant à la pharmacie du centre de santé du camp de Mbera, remettant la carte de réfugié qui permet aux réfugiés de bénéficier de soins de santé. ©UNHCR/Omar Doukali

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du secteur Santé/Nutrition vise à renforcer les services Etatiques de santé et de nutrition existants pour répondre aux besoins croissants des réfugiés, des retournés et de la population hôte de manière globale. Pour ce faire, il est essentiel de prioriser l'aménagement des centres de tri pour le dépistage des patients, le recrutement et le déploiement de ressources humaines qualifiées, l'approvisionnement en médicaments et en intrants nutritionnels, l'organisation de campagnes de vaccination, le renforcement du dépistage et de la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée, afin de permettre un continuum de soins. De plus, les partenaires dans la réponse envisagent l'offre de soins gratuits pour les populations les plus vulnérables, le renforcement de la surveillance épidémiologique et transfrontalière, la coordination des interventions, le renforcement des capacités et la formation continue du personnel, ainsi que le soutien au système de référencement. En travaillant

en étroite collaboration avec les autorités sanitaires et les partenaires humanitaires, cette stratégie vise à garantir une réponse efficace et coordonnée pour atténuer les effets de la crise sur la santé et la nutrition des populations touchées.

Parmi les 269 420 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Santé et Nutrition, 220 000 personnes sont des réfugiés, 12 400 des retournés et 37 020 personnes font partie de la population hôte.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Santé et Nutrition sont :

- I. Assurer l'accès aux services de santé de base pour les réfugiés, retournés et population hôte vulnérables.
- II. Fournir les services nutritionnels d'urgence pour les enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et femmes allaitantes.
- III. Renforcer les capacités opérationnelles de prévention, de préparation et de réponse aux épidémies et autres événements de santé publique.
- IV. Appuyer la coordination des interventions humanitaires et de développement au niveau régional et départemental.
- V. L'état nutritionnel des enfants ainsi que des FEFA est amélioré grâce au traitement de la malnutrition reçu.

Activités prioritaires

- Mise en œuvre de cliniques mobiles dans les endroits difficilement accessibles.
- Réhabilitation d'infrastructures de santé.
- Approvisionnement en médicaments y compris les médicaments de santé mentale.
- Transport des malades vers les structures de références.
- Remboursement du coût des soins secondaires et tertiaires.
- Mise en place de système de référencement.
- Intégration des nouveaux réfugiés dans les programmes et projet de santé/nutrition existants.
- Dépistage et prise en charge nutritionnelle des enfants de la communauté hôte dans les villages d'accueil.
- Approvisionnement en intrants nutritionnels, en médicaments, y compris les médicaments pour la santé mentale
- Intégration des nouveaux réfugiés dans les programmes de santé/nutrition existants.
- Mise en place de chaînes de froid dans les structures sanitaires.
- Campagne de vaccination contre la rougeole, la poliomyélite.
- Appui à la vaccination de routine.
- Renforcement de la surveillance des maladies à potentiel épidémique.
- Renforcement du système d'information sanitaire.



Moyens de Subsistance & Inclusion Economique



82 000 individus dans le besoin



Hodh Chargui



32 293 individus ciblés



Communes de Vassala, El Megve, Dhar et Bassiknou.

Situation – Besoins

Les nouveaux arrivants dans le Hodh Chargui, ainsi que les retournés mauritaniens, exercent une pression considérable sur les ressources naturelles et les moyens de subsistance locaux, qui sont affectées par les conséquences du changement climatique exacerbant les défis existants en matière d'emploi et de sécurité alimentaire. La population recensée hors camp dépasse les 82 000 individus, accentuant la vulnérabilité des communautés d'accueil. Les principaux besoins identifiés comprennent la formation professionnelle et technique des jeunes, le renforcement des moyens de subsistance des ménages par la création d'activités génératrices de revenus (AGR), le soutien aux secteurs de l'élevage et de l'agriculture, ainsi que l'inclusion financière des réfugiés, des retournés et de la population hôte.

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du groupe de travail sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique consiste à s'aligner sur les stratégies locales mises en œuvre par l'Etat mauritanien, en collaboration avec les services décentralisés de l'Etat. Quatre axes d'intervention ont été définis : la formation technique et professionnelle, la promotion de la création d'emplois, le soutien aux secteurs de l'élevage et de l'agriculture, et le renforcement de l'inclusion financière. Dans le cadre de la formation technique et professionnelle, un partenariat sera établi avec le Centre de Formation Professionnelle de Nema pour dispenser des programmes axés sur les compétences professionnelles nécessaires sur le marché du travail local. Pour promouvoir la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé sera encouragé, avec un soutien financier et une formation en gestion pour les porteurs de projets. L'agriculture et l'élevage bénéficieront d'un appui technique et matériel, tandis que des mesures seront prises pour renforcer l'inclusion financière à travers le développement des institutions de microfinance et l'accès aux services bancaires et financiers, y compris la finance digitale. En mettant l'accent sur ces axes stratégiques, le groupe de travail vise à renforcer les moyens de subsistance des populations vulnérables tout en favorisant leur intégration économique dans les communautés d'accueil.



Figure 9 : Une femme réfugiée travaillant dans l'un des périmètres maraîchers au camp de Mbera, où les légumes servent de moyen de subsistance en étant vendus sur le marché local du camp de Mbera. ©UNHCR/Omar Doukali

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Moyens de Subsistance et Inclusion Economique sont :

- I. Mise en œuvre de formations techniques et professionnelles adaptées aux besoins des populations impactées par les déplacements forcés.

- II. Promouvoir la création de l'emploi.
- III. Appui aux secteurs de l'élevage et de l'agriculture.
- IV. Renforcer l'inclusion financière et accès aux produits et services financiers adaptés.

Activités prioritaires

- Formation Technique et Professionnelle des jeunes et femmes et accompagnement.
- Identification des AGR qui respectent l'environnement et effectuer des formations en GERME et éducation financière.
- Organisation de plans communautaires participatifs (PCP) pour identifier les besoins prioritaires des nouveaux arrivants.
- Création d'activités génératrices de revenus pour les femmes et jeunes identifiés dans les PCP.
- Distribution d'aliments pour le bétail.
- Campagne de vaccination et traitement du bétail.
- Accompagnement des coopératives féminines sur le maraîchage et l'agriculture intelligente face au climat.
- Mise en place de puits maraîchers pour une amélioration de la production maraîchère.
- Formation et construction de biodigesteurs domestiques.
- Renforcement des institutions microfinances.



Abris et biens non-alimentaires



85 000 individus dans le besoin



Hodh Chargui



40 000 individus ciblés



Camp de Mbera et communes de Fassala, Dhar, El Megve, Nema, Abdelbagrou, Bassiknou.

Situation – Besoins

Les populations réfugiées et retournées, comprenant hommes, femmes et enfants, se retrouvent principalement dans des abris précaires, principalement des huttes en bois et en paille recouvertes de tissus ou de bâches. Environ 40% de ces personnes déplacées sont considérées comme particulièrement vulnérables, n'ayant pas d'abris adéquats et étant contraintes de dormir à la belle étoile, exposées aux intempéries et aux dangers des attaques d'animaux sauvages. Ces abris ne garantissent aucune protection contre les éléments naturels et limitent fortement l'intimité des membres de chaque foyer, les obligeant souvent à vivre dans une seule pièce. De plus, les ménages déplacés ont signalé un manque urgent de biens non alimentaires essentiels, notamment des couvertures, des nattes, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine, des réservoirs d'eau, du savon, des vêtements et des kits d'hygiène pour les femmes. Ces besoins demeurent importants, affectant au moins 70% des ménages. En résumé, la situation des personnes déplacées est caractérisée par des conditions de vie extrêmement précaires, avec des abris insuffisants qui ne garantissent ni sécurité ni intimité, et un manque crucial de biens non alimentaires essentiels, exacerbant ainsi leur vulnérabilité face aux éléments naturels et les risques pour leur santé et leur sécurité.

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du Groupe de travail sectoriel Abris et Biens Non-Alimentaires consiste à mener une évaluation exhaustive des besoins en abris et en biens non alimentaires parmi les populations réfugiées, retournées et les communautés hôtes dans la région de Hodh Chargui. Cette évaluation sera suivie d'une collaboration étroite avec les acteurs humanitaires, gouvernementaux et locaux pour garantir une approche coordonnée. Ensuite, la distribution d'abris temporaires et de biens non alimentaires standards sera effectuée, avec une implication des communautés locales pour renforcer leur résilience et favoriser une approche durable. Enfin, des mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour ajuster les stratégies en fonction des besoins changeants et assurer une utilisation efficace des ressources. Les priorités stratégiques du groupe de travail Abris et Biens Non-Alimentaires seront guidées par l'atteinte des indicateurs spécifiques de protection grâce à l'intégration de questions transversales liées à la protection, au genre, à l'âge, au handicap et à la redevabilité envers les personnes affectées.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Abris et Biens Non-Alimentaires sont :

- I. Favoriser l'accès aux abris pour les ménages les plus vulnérable parmi les réfugiés, les retournés et la communautés hôtes en fournissant soit du matériel pour construction, soit une aide financière en espèces appropriée et adaptée.
- II. Fournir des biens non alimentaires standards et essentiels tel que déterminée par le groupe sectoriel pour répondre aux besoins de base la population affectées et améliorer leurs conditions de vie.
- III. Fournir une assistance monétaire a la population affectée pour l'achat de gaz afin de répondre à leurs besoins énergétiques essentiels.

Activités prioritaires

- Effectuer une évaluation approfondie des besoins en abris et en NFI parmi les populations réfugiées, retournées et communauté hôtes affectées, en usant des données du résultat du suivi des flux de population et l'enregistrement pour comprendre les défis spécifiques et les priorités.
- Distribuer des abris temporaires soit en nature (matériaux locaux) ou *via* un transfert monétaire, et pour les actions dans le camp conformément au rapport de l'évaluation du panier des dépenses minimum au camp de Mbera. (Etablie en avril 2023)
- Distribuer des biens non alimentaires standards tel que déterminée par le groupe sectorielle essentiels tels que des couvertures, des nattes, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine, des kits d'hygiène.
- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer l'impact des interventions, ajuster les stratégies en fonction des besoins changeants et garantir une utilisation efficace des ressources.
- Distribuer une assistance monétaire a la population affectée pour l'achat de gaz.



Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)



160 949 (*Ind. besoin*)



Hodh Chargui



128 490 (*Ind. ciblés*)



Communes de Bassiknou, Fassala, El Megve, Dhar, Timbedra, Djiguenni, Nema, Abdelbagrou, Amourj et Oualata

Situation – Besoins

Dans la région de Hodh Chargui, les nouveaux arrivants, avec leurs troupeaux, se sont installés principalement dans des villages où l'eau est accessible, notamment grâce à des forages. Cependant, certaines localités ne disposent pas de points d'eau potable, ce qui met en danger les personnes déplacées et exerce une pression supplémentaire sur les populations hôtes. L'accès à l'eau potable reste un défi majeur pour ces personnes, notamment pour les femmes et les filles chargées de l'approvisionnement quotidien, souvent exposées aux risques lors de trajets longs et dangereux, notamment en raison de l'obscurité. En ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement, la situation est critique, avec une pratique de défécation à l'air libre répandue tant pour la population hôte que pour les nouveaux arrivants et les retournés. Il y a un manque important de latrines et de douches, ainsi qu'une gestion limitée des déchets, ce qui constitue une menace sérieuse pour la santé publique. Finalement, il est impératif de promouvoir des bonnes pratiques hygiéniques dans la région.



Figure 10 : Femmes réfugiées puisant de l'eau à l'un des robinets installés dans le camp de Mbera. ©UNHCR/Omar Doukali

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du groupe de travail sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement vise à améliorer l'accès aux services EHA pour les populations les plus vulnérables et la communauté d'accueil. À court terme, des interventions d'urgence seront menées pour répondre aux besoins immédiats, notamment le traitement de l'eau non potable, la réalisation de forages, le « water trucking » pour les zones éloignées, la distribution de kits d'hygiène et la construction de latrines d'urgence. À moyen terme, des actions visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement seront entreprises, telles que la réhabilitation des points d'eau non fonctionnels, la construction de nouvelles infrastructures et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène. À long terme, des efforts seront déployés pour améliorer la couverture en eau et en assainissement, en construisant de nouvelles installations et en proposant des approches communautaires telles que l'Assainissement Total Piloté par les Communautés. Une coordination renforcée entre les acteurs humanitaires travaillant dans le domaine de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement sera assurée pour garantir une réponse efficace et cohérente aux besoins des populations affectées.

Parmi les 128 490 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur EHA, 64 191 personnes sont des réfugiés, 11 154 des retournés et 53 145 personnes font partie de la population hôte.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel EHA sont :

- I. Améliorer l'accès sûr et équitable à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante, pour répondre aux besoins vitaux des populations affectées ainsi qu'aux communautés d'accueil.
- II. Renforcer l'accès à des installations sanitaires d'urgence appropriées et utilisables en toute sécurité par les réfugiés, retournés et la population d'accueil y compris des garçons, des jeunes femmes et filles.
- III. Améliorer les connaissances et les pratiques des populations réfugiées, retournées et populations hôtes en matière d'hygiène et pratiques familiales essentielles WASH.

Activités prioritaires

- Construction de réseaux d'adduction en eau potable.
- Réhabilitation d'infrastructures d'eau existant (augmentation de la production et de la desserte)
- Suivi de la qualité de l'eau auprès des ménages.
- Formation des bénéficiaires sur la maintenance des infrastructures.
- Formation sur les techniques de purification des eaux de surface.
- Construction des latrines communautaires pour les populations affectées.
- Mise en place et formation des comités d'assainissement.
- Gestion et élimination des déchets. (Fèces et ordures)
- Distribution de Kits NFI aux ménages vulnérables.
- Formation et accompagnement des relais communautaires et comités d'assainissement sur les PFE WASH.
- Promotion de l'hygiène et Sensibilisation des communautés sur les PFE WASH.

Réponse transversale

Age, genre et diversité (AGD)

Les partenaires du plan de réponse pour les réfugiés maliens en Mauritanie soulignent l'importance de l'approche AGD dans le contexte de la crise des réfugiés maliens en Mauritanie. Il est crucial de reconnaître que les femmes, les hommes, les enfants, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap peuvent vivre les situations de conflit et de déplacement de manière différente. Leurs besoins et leurs vulnérabilités spécifiques doivent être pris en compte pour garantir une réponse humanitaire efficace et inclusive.

Principes clés de l'AGD :

- **Participation** : Assurer la participation pleine et égale des personnes déplacées de force, en particulier les femmes et les groupes vulnérables et/ou marginalisés, à tous les niveaux de la prise de décision.
- **Analyse différenciée selon le genre et l'âge** : Identifier et analyser les besoins et les vulnérabilités spécifiques des différents groupes de population.
- **Egalité d'accès** : Garantir que toutes les personnes déplacées de force ont un accès égal à l'information, aux services et aux ressources, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.
- **Non-discrimination** : Protéger les personnes déplacées de force contre toutes les formes de discrimination et de violence basée sur le genre, l'âge, le handicap ou d'autres facteurs.

Actions concrètes pour l'inclusion de l'AGD :

Collecte et analyse de données désagrégées par sexe et par âge : Assurer une meilleure compréhension des besoins et des vulnérabilités des différents groupes de population.

- **Renforcement des capacités des acteurs humanitaires** : Former les acteurs humanitaires de tous les secteurs sur les principes et les pratiques AGD.
- **Participation des femmes et des groupes marginalisés** : Assurer la participation des femmes et des groupes marginalisés à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes humanitaires.
- **Promotion de l'autonomisation des femmes et des filles** : Soutenir des initiatives qui visent à renforcer l'autonomisation des femmes et des filles.
- **Prévention et réponse à la violence basée sur le genre** : Mettre en place des mécanismes de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre.



Inclusion du handicap

Les personnes vivant avec un handicap représentent environ 16 % de la population totale, chiffre accentué dans les situations de déplacement forcé. Cela inclut les personnes souffrant de déficiences physiques, intellectuelles, psychosociales et sensorielles.

Les personnes handicapées courent un risque accru de violence, d'exploitation et d'abus, y compris de violence sexuelle et sexiste ; et se heurtent à de nombreux obstacles pour accéder à la protection et aux services de base. Une réponse inclusive en faveur des réfugiés est basée sur une analyse des facteurs contribuant au risque de protection pour les personnes handicapées ; identifie et élimine les obstacles à l'accès à l'aide et aux solutions ; et engage les personnes handicapées en tant qu'acteurs de la réponse.

Les partenaires du PRR en Mauritanie reconnaissent qu'un travail plus substantiel sur l'inclusion des personnes handicapées devra se poursuivre, y compris la conception de projets intégrant le handicap, le suivi et l'évaluation, et le renforcement des efforts de renforcement des capacités en matière d'inclusion du handicap tout au long du cycle de réponse. Ce renforcement passe par un nombre d'étapes essentielles :

- **Intégration du handicap dans la conception des projets** : dès le début de la planification des projets, il est crucial de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées. Cela implique de consulter les personnes handicapées et les organisations qui les représentent, et d'adapter les interventions pour qu'elles soient accessibles et inclusives.
- **Suivi et évaluation** : il est important de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation qui incluent des indicateurs spécifiques au handicap. Cela permettra de mesurer l'impact des interventions et de s'assurer qu'elles répondent aux besoins des personnes handicapées.
- **Renforcement des capacités** : il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs humanitaires et de développement à tous les niveaux pour qu'ils puissent mieux inclure les personnes handicapées dans leurs interventions. Cela peut se faire par le biais de formations, d'ateliers et de supports techniques.

Amélioration de l'accès aux services :

- **Santé** : l'accessibilité aux établissements de santé doit être promue pour les personnes vivant avec un handicap. Cela implique de s'assurer que les bâtiments et les services sont physiquement accessibles, et que le personnel est formé pour répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap.
- **Inclusion sociale, autonomisation et protection** : des initiatives de sensibilisation doivent être mises en place pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes handicapées. Il est également important de leur fournir un soutien pour qu'elles puissent participer pleinement à la vie de la communauté et prendre en charge leur propre vie.
- **Evaluation des besoins** : il est important d'évaluer la prévalence des différentes formes de handicap et l'état fonctionnel des personnes handicapées afin de mieux cibler les interventions.



Redevabilité envers les Populations Affectées (RPA)

Les partenaires du PRR s'engagent à renforcer l'RPA en impliquant activement les bénéficiaires dans la prise de décision. Des évaluations participatives seront menées en utilisant une approche d'intégration de l'AGD. Des informations seront recueillies sur les préférences et les mécanismes de rétroaction pour affiner le programme de réponse.

Les demandes de renseignements, les plaintes et les commentaires collectés sont enregistrés pour permettre un suivi et une analyse réguliers par les partenaires. Pour relever les défis liés à l'accès aux lignes d'assistance téléphonique, les partenaires utilisent diverses plateformes de communication, notamment les réunions communautaires, les réseaux sociaux et la messagerie texte.



Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)

Un réseau PEAS supervise les mécanismes fonctionnels de coordination de la PEAS et prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir, atténuer les risques et répondre à l'exploitation et les abus sexuels, et pour mettre la protection, les droits et la dignité des victimes au premier plan. En 2024, les travaux du réseau PEAS se concentreront sur quatre piliers :

- La gestion et la coordination.
- La prévention.
- La réponse.

- L'engagement et le soutien de la population touchée.

Le réseau des partenaires réalisera également des évaluations des risques de PEAS dans la Région du Hodh Chargui, sur la base desquelles un plan de travail sera élaboré impliquant tous les acteurs de la réponse aux réfugiés et garantissant que les engagements en matière de PEAS restent au premier plan du travail humanitaire.

Les membres du réseau concevront des matériels d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur la PEAS visant à sensibiliser aux protocoles PEAS. Les liens entre le sous-groupe de travail sur la protection de l'enfance et la violence basée sur le genre seront encore renforcés.



Approche territoriale intégrée

Pour répondre de manière appropriée aux besoins urgents résultant de déplacements qui perdurent parfois pendant de nombreuses années, les acteurs humanitaires ont développé des réponses dans les zones d'accueil qui leur permettent d'absorber le choc du déplacement et de promouvoir l'intégration afin de pouvoir répondre aux besoins sociaux et économiques des réfugiés et retournés mauritaniens, et veiller à ce que les besoins à court, moyen et long terme des communautés affectées soient satisfaits.

Une approche territoriale intégrée cible les lieux d'accueil des réfugiés et retournés mauritaniens, et les accompagne au-delà de la réponse d'urgence, dans le but de renforcer leur résilience face aux défis liés aux déplacements. Si cette approche fait partie intégrante de l'aide d'urgence, elle constitue également une transition vers une réponse territoriale plus intégrée qui concilie l'attention aux besoins immédiats des populations et le renforcement des capacités locales.

Cela comprend un passage progressif de l'assistance directe au soutien des moyens de subsistance, à la promotion d'activités génératrices de revenus, à la restauration des infrastructures et au renforcement des structures de gouvernance et de coordination locales.

Dès la phase de planification, l'approche territoriale intègre des objectifs à moyen et long terme pour le relèvement des populations locales touchées, établissant ainsi des liens solides avec les acteurs du développement dans le cadre d'une approche mixte et facilitant une transition harmonieuse de l'aide d'urgence pour renforcer la résilience. La stratégie repose sur une approche holistique qui non seulement met l'accent sur les besoins multisectoriels, mais favorise également la cohésion sociale au sein des communautés en tirant parti des outils de coordination qui engagent toutes les parties prenantes dans la réponse.



Transferts Monétaires

Les transferts monétaires sont de plus en plus utilisés pour répondre aux situations d'urgence à travers le pays. Si ces dernières années l'expérience des programmes de transferts monétaires s'est généralement concentrée sur la réponse aux crises alimentaires, cette approche est de plus en plus utilisée par d'autres secteurs en Mauritanie, notamment les abris, les moyens de subsistance, la protection sociale etc. Malgré le déplacement important des réfugiés et retournés mauritaniens dans la région du Hodh Chargui, plusieurs marchés locaux dont Nema, Amourj, Adel Bagrou, Timbedra, Aweinatabel, Djiguenni, Bassiknou, Fassala, et le camp de Mbera continuent de fonctionner et les prestataires de services financiers continuent de soutenir la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires. Dans ce plan de réponse, les transferts monétaires à usages multiples contribueront à différents niveaux aux objectifs stratégiques en permettant aux réfugiés, aux retournés, aux populations d'accueil et aux personnes vulnérables de répondre à leurs besoins fondamentaux et de minimiser leur dépendance à l'égard de mécanismes d'adaptation négatifs. Ces transferts monétaires à usage multiple peuvent être complétés par des transferts monétaires sectoriels visant à répondre à des besoins plus spécifiques, notamment la sécurité alimentaire, les abris et les moyens de subsistances. Les modalités de distribution d'espèces, de coupons ou une combinaison des deux modalités peuvent être explorées. L'objectif sera de renforcer l'autonomie et la dignité des bénéficiaires, de redynamiser les marchés locaux et de promouvoir les produits locaux. Le groupe de travail sur l'assistance financière à Bassiknou continuera de promouvoir systématiquement les modalités « cash » en soutenant des groupes de travail thématiques afin de favoriser la mise en œuvre d'interventions coordonnées et cohérentes ciblant les besoins prioritaires des

personnes affectées. Par conséquent, l'utilisation du cash conditionnel et inconditionnel sera adapté aux exigences du programme de chaque acteur ainsi qu'au contexte de l'urgence.

Partenariat et Coordination

L'articulation des mécanismes de coordination existants en Mauritanie, et notamment dans la région du Hodh Chargui est essentielle pour assurer la cohérence et l'efficacité des interventions des acteurs humanitaires, et acteurs de développement.

Parmi les mécanismes identifiés, le GTR (Groupe de Travail Régional), le GTD (Groupe de Travail Départemental) et le Forum de Coordination pour les Réfugiés (FCR ou RCM, Refugee Coordination Model), ont chacun des objectifs et des mandats spécifiques. Le GTR est chargé de la coordination régionale, le GTD de la coordination départementale et le FCR de la coordination des activités humanitaires liées aux réfugiés.

GTR et GTD furent tous deux créés au niveau de la Wilaya du Hodh Chargui, par arrêtés. L'arrêté N°00005/WHC/2021 du 11 juin 2021 pour le GTR et l'arrêté N°00006/WHC/2021 du 11 juin 2021 pour le GTD. Tous deux sont des cadres de concertation et de coordination, ayant pour objet de renforcer les mécanismes régionaux existants et mécanismes de concertation existants au niveau de la Moughataa, pour la planification du développement en mettant en synergie les échelons communaux, départementaux, régionaux et nationaux conformément à la Déclaration de Politique Nationale en matière de Décentralisation et de Développement Local adoptée en 2010 et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) à l'horizon 2030.

Le FCR, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et facilité par le HCR, est l'organe de coordination intersectorielle pour la réponse aux réfugiés en Mauritanie, où les partenaires définissent les orientations stratégiques en matière de protection, de réponse harmonisée, et identifient les lacunes et défis des programmes concernant les communautés de réfugiés ainsi que la communauté hôte.

Le FCR a pour mandat de coordonner, d'identifier et d'évaluer les sujets opérationnels pertinents afin de garantir une approche formative et standardisée.

Les groupes de travail sectoriels et sous-sectoriels dans les domaines de la protection, y compris la protection de l'enfance et la lutte contre les VBG, de la santé et nutrition, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, des abris et biens non-alimentaires, des moyens de subsistance, et de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) ; se réunissent indépendamment et rapportent sur leurs travaux respectifs au sein du FCR. Les groupes de travail sur la Gestion de l'Information et sur les Transferts Monétaires font partie d'une réponse transversale pour informer et guider les différents secteurs concernés.

Chaque groupe de travail sectoriel dispose de son ensemble spécifique de partenaires, notamment des représentants des services décentralisés de l'Etat mauritanien et représentants des ministères, des donateurs, des agences internationales et des ONG internationales et nationales. Cela peut impliquer la participation d'organisations dirigées par des réfugiés, des femmes ou des jeunes, ainsi que des réseaux de protection communautaire.

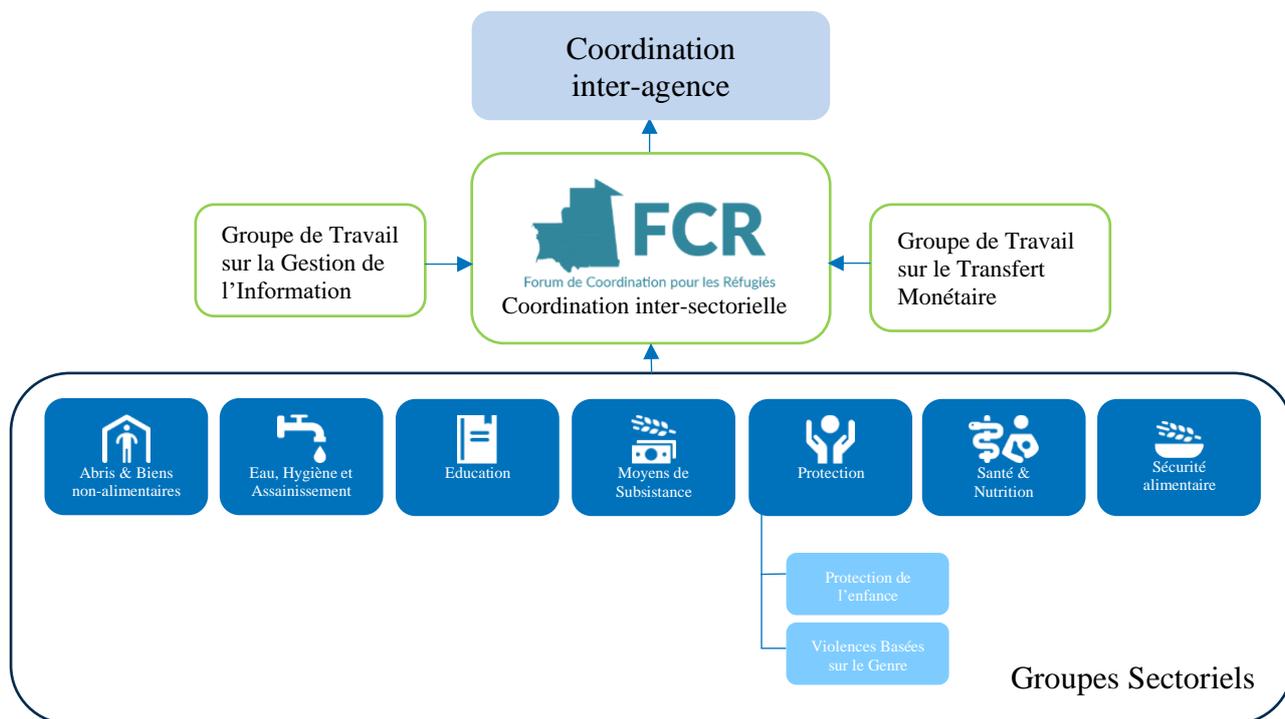


Figure 11: Architecture de coordination de la réponse pour les réfugiés en Mauritanie.

Le Forum de Coordination pour les Réfugiés, étant un membre des GTR et GTD, participe activement aux efforts de coordination interagences ainsi qu'aux efforts de coordination et planification des activités liées aux populations déplacées conjointement avec les autorités locales et étatiques mauritaniennes.

Concernant la mise en œuvre du Programme Spécial d'Appui à la Résilience des Groupes Ruraux au niveau de la Wilaya du Hodh Chargui, la coordination est assurée par la Cellule de Coordination et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement du Hodh Chargui (CCSEPPDHC). Ce programme, qui bénéficie, pour une durée d'un an, à près de 335 000 personnes dans les différentes zones de la Wilaya, vise à venir en aide aux populations, à travers le soutien des moyens de production agricole et pastorale, la préservation du bétail, l'appui à la sécurité alimentaire, et le renforcement des infrastructures sociales. Il est donc primordial pour le FCR et la CCSEPPDHC de maintenir un mécanisme de coordination permanent pour couvrir les besoins identifiés, tout en évitant les duplications entre activités humanitaires et activités de développement. (Les services décentralisés de l'état mauritaniens sont également intégrés à ces mécanismes de coordination, ainsi qu'aux groupes sectoriels du FCR.)



Figure 12 : Réunion du Forum de Coordination pour les Réfugiés au bureau du HCR au camp de Mbera, en présence de la représentante du HCR en Mauritanie et de la présidente du comité exécutif du HCR. ©UNHCR/Omar Doukali

Tous les groupes de travail et sous-groupes de travail sectoriels se réunissent mensuellement et de manière *ad hoc* lorsque nécessaire pour faire face aux urgences. Si nécessaire, les agences formeront des groupes de travail additionnels pour se concentrer sur des résultats spécifiques et améliorer les synergies et l'impact. Le HCR, en sa qualité de Coordinateur du FCR, informe le coordonnateur résident, l'équipe pays des Nations Unies (UNCT) et les donateurs en développements concernant les questions de réfugiés et fournit des mises à jour sur la mise en œuvre des plans de réponse aux réfugiés, sur une base régulière.

Ces forums garantissent des approches et des réponses coordonnées, collaboratives et globales pour répondre aux besoins de protection et de résilience et fournir une assistance humanitaire, de protection et de solutions aux réfugiés ainsi qu'aux communautés hôtes vulnérables du pays.

Besoins Financiers Inter-Agences

Sur les 25 partenaires humanitaires impliqués dans la réponse aux réfugiés maliens, 11 font appel au Plan de Réponse pour les réfugiés maliens 2024. Le montant total requis en 2024 pour couvrir les besoins identifiés est de 82,4 M USD.



Besoin Financier Total* : 82 432 660 USD

*Mise à jour des financements reçus au 30 avril 2024. Les agences des Nations Unies, les organisations internationales et nationales impliquées dans la réponse à l'urgence des réfugiés maliens en Mauritanie ont reçu environ **37,4 M USD**, soit **45,3%** du financement total requis dans le Plan de Réponse pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie.

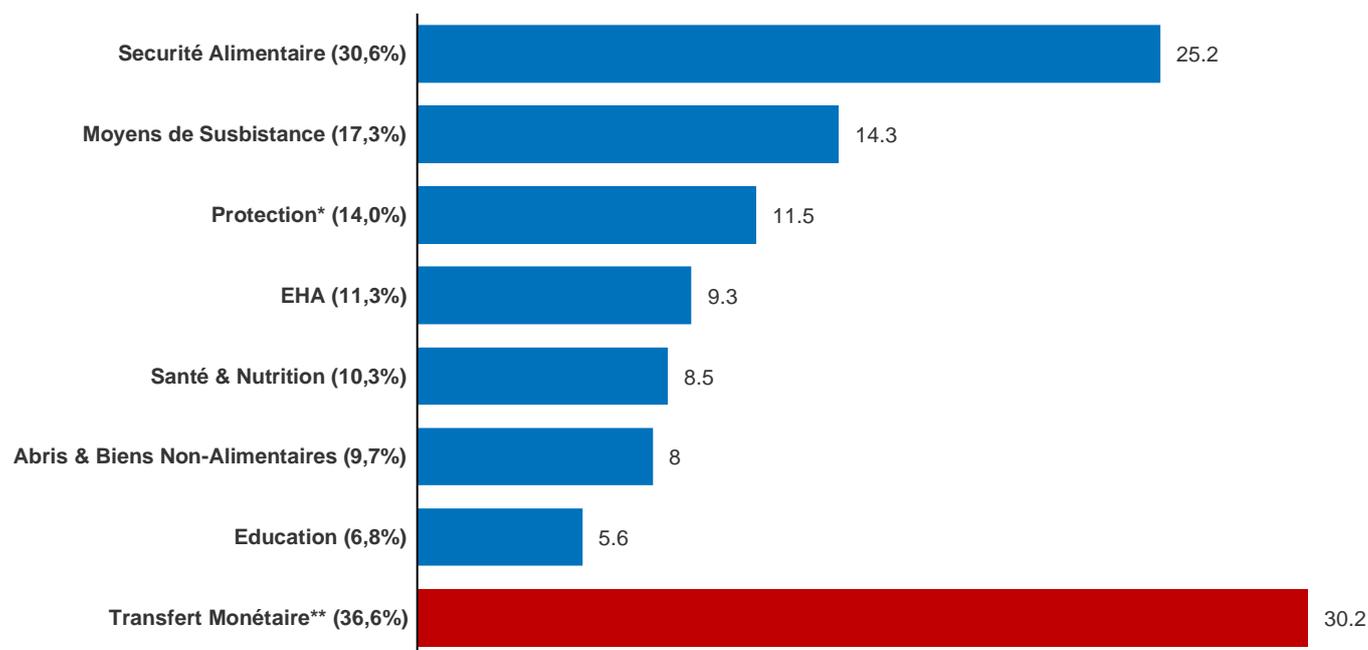
Résumé du budget par type de partenaire

Partenaires Impliqués 25	Agences ONU 9	ONG Internationales 4	IFRC & CR 1
\$ 82 432 660	\$ 75 455 821	\$ 6 380 753	\$ 596 086

Note : Cette liste ne comprend que les organisations ayant exprimé leurs besoins financiers dans le Plan de Réponse pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie – 2024. Voir « Résumé du budget par partenaire ».

Resumé du budget par secteur

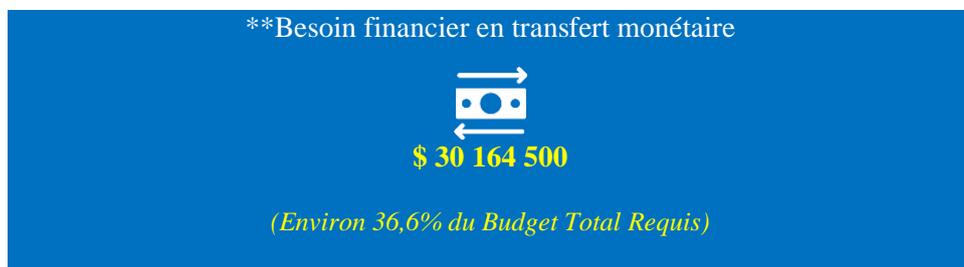
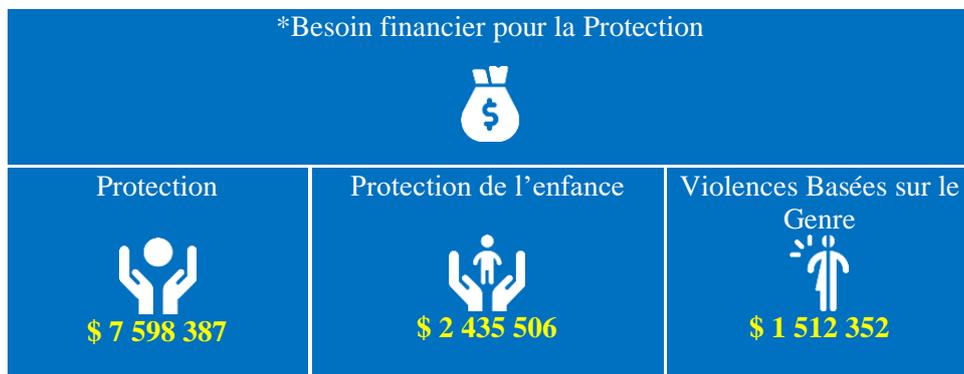
En Millions USD



* Ci-dessus, une représentation par secteur des besoins financiers qui sont inclus dans les budgets sectoriels. L'assistance en espèces est considérée comme une modalité clé d'assistance et de protection, conformément à la politique CBI du HCR 2022-2026. L'aide en espèces est utilisée comme modalité transversale dans les différents secteurs, y compris la

protection, et est budgétisée en conséquence et conformément à une approche des besoins fondamentaux. Les subventions en espèces sans restriction/à usages multiples pour les besoins fondamentaux sont ventilés dans différents secteurs, tels que Abris et Biens Non-Alimentaires, Sécurité Alimentaire, Protection.

**La somme totale « Transfert Monétaire », de 30,2M USD est répartie à travers divers secteurs – ne s'ajoute pas aux 82,4 M USD du Plan de Réponse pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie – 2024.



Résumé du Budget par Partenaire

Partenaire	Type	Secteur	Besoin de Financement (USD)
ACF-S	ONGI	EHA, Sécurité Alimentaire	3 222 371
ALIMA	ONGI	Santé & nutrition	457 658
BIT	ONU	Education, EHA, Moyens de Subsistance	4 550 000
CR-F	CR	Santé & Nutrition	596 086
HCDH	ONU	Sécurité Alimentaire	300 000
HCR	ONU	Protection, Education, ABNA, Santé & Nutrition, EHA, Moyens de Subsistance	28 788 586
OIM	ONU	ABNA, EHA, Moyens de Subsistance	3 042 450
OMS	ONU	Santé & Nutrition	800 000
PAM	ONU	Education, Santé & Nutrition, Sécurité Alimentaire, Moyens de Subsistance	26 038 373
PNUD	ONU	Moyens de Subsistance	4 920 000
RET	ONGI	Protection, Education	1 315 182
SC-S	ONGI	Protection, Education	1 385 542
UNFPA	ONU	Protection, Santé & Nutrition	516 000
UNICEF	ONU	Protection, Education, Santé & Nutrition, EHA	6 500 412
TOTAL			82 432 660

Résumé du Budget par Partenaire et par Secteur

Secteur/ Partenaire	Protection	Protection de l'Enfance	VBG	Education	Abris & Biens Non- Alimentaires	Santé & Nutrition	Sécurité Alimentaire	EHA	Moyens de Subsistance	TOTAL
ACF-S							1 883 333	1 339 038		3 222 371
ALIMA						457 658				457 658
BIT				1 500 000					3 050 000	4 550 000
CR-F						596 086				596 086
HCDH							300 000			300 000
HCR	7 200 387	740 000	1 021 390	1 600 000	7 698 301	4 500 000		3 500 000	2 528 508	28 788 586
OIM					320 000			945 600	1 776 850	3 042 450
OMS						800 000				800 000
PAM				655 964		352 409	23 030 000		2 000 000	26 038 373
PNUD									4 920 000	4 920 000
RET	348 000	357 000	95 000	515 182						1 315 182
SC-S		435 586	130 962	818 994						1 385 542
UNFPA	50 000		180 000			286 000				516 000
UNICEF		902 920	85 000	540 000		1 470 000		3 502 492		6 500 412
TOTAL	7 598 387	2 435 506	1 512 352	5 630 140	8 018 301	8 462 153	25 213 333	9 287 130	14 275 358	82 432 660

Annexe 01 – Cadre de Suivi

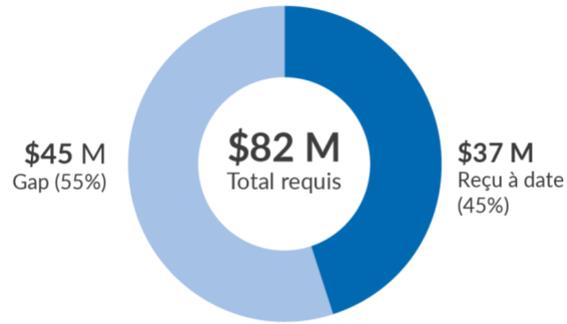
Secteur	Indicateur	Baseline	Cible
Protection	# de personnes qui ont utilisées des mécanismes sur et sécurisés de feedback/retour et de réponse pour exprimer leurs besoins/préoccupations.	522	3 500
	Une évaluation participative a été conduite au moins une fois pendant l'année du rapport.	01	01
	# de personnes ayant bénéficié de services de protection.	51 414	60 000
	# de personnes enregistrées sur une base individuelle.	17 878	92 100
	# de personnes accompagnées pour obtenir des documents d'état civil, d'identité ou de statut juridique.	3 997	11 000
Sous-Secteur : Protection de l'Enfance	# enfants et adolescents et des personnes qui s'occupent d'eux ont accès aux services multisectoriels et communautaires de santé mentale et de soutien psychosociale de parentalité.	ND	35 000
	# mécanismes mis en place/renforcés pour prévenir et répondre aux problèmes des enfants.	1	1
Sous-Secteur : VBG	Est-ce que votre bureau/opération dispose d'une Procédure Opérationnelle Standard en matière de Violence Basée sur le Genre ?	OUI	OUI
	# de survivants de VBG ayant bénéficié de services spécialisés de gestion de cas. (Soutien psychosocial, gestion de cas et référencement)	525	1 000
	# de personnes touchées par des activités de sensibilisation à la VBG.	37 402	45 000
Education	# de salles de classe construites, réhabilitées ou rénovées, y compris en soutien en nature.	80	29
	# d'enfants inscrits dans l'éducation formelle dans les pays d'accueil.	12 925	18 996
	# d'enfants en âge d'aller à l'école primaire et secondaire bénéficiant d'une aide pour accéder à l'enseignement primaire et secondaire.	12 925	18 996
	# de personnel éducatif formés sur l'éducation en situation d'urgence, PSS.	170	207
	# d'élèves et d'enseignants dotés d'équipements scolaires.	9 650	11 045
Sécurité Alimentaire	% des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire acceptable.	75%	>60%
	% des bénéficiaires qui utilisent des stratégies de survie neutres. (ou aucune).	12%	>65%

	Moyenne de l'indice des stratégies de survie réduit (rCSI).	12	< 18
	# de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur.	52 814	100 889
Santé & Nutrition	Taux de consultations curatives fournies pour les services de soins de santé.	60% <i>Données DRS 2022</i>	70%
	% d'enfants de 0 à 59 mois souffrant de malnutrition aigüe sévère (MAS) admis pour traitement et guéris.	78% <i>en 2023</i> <i>1 296/1 661</i>	80% <i>3 674/4 593</i>
	% de personnes (6 mois à 15 ans) vaccinées de la rougeole grâce à la campagne de vaccination.	<i>District Bassiknou ; 59,9%/84,7%</i> <i>Mberra 65,8%/75,9% (Campagne R1/R2 2018)</i>	65%/90% <i>Fassala/Megve</i>
	% d'enfants de moins de 5 ans vaccinés de la rougeole grâce au PEV de routine (RR).	67% <i>Données DRS 2022</i>	80%
	% de missions de suivi des activités conjointement menées avec les autorités sanitaires.	ND	80% <i>(7/8 missions)</i> <i>Une mission par mois à partir de mai 2024)</i>
Moyens de Subsistance et Inclusion économique	# de réfugiés, retournés, migrants et communautés hôtes ayant bénéficié des interventions et dont les moyens de subsistance se sont améliorés.	0	5 000
	# des personnes dont les capacités renforcer en termes de prévention et gestion des conflits.	0	16 000
	# personnes bénéficiant d'une formation professionnelle au niveau du centre de formation de Mbera et les deux fermes d'écoles agrosylvopastorales.	165	580
	# des personnes ayant reçu un soutien en matière de moyens de subsistance, de services d'inclusion socioéconomique et de programmes de développement.	360	10 713
Abris & Biens Non-Alimentaires	# de ménages ayant reçu du matériel adapté pour la construction d'un abri.	305	12 400

		# de ménages ayant reçu un transfert monétaire des fins de construction d'un abri	941	6 000	
		# de ménages ayant reçu des biens non alimentaires standards et essentiels.	31 630	40 000	
		# de ménages ayant reçu une assistance monétaire pour une énergie propre.	1 860	2 000	
	Eau Hygiène et Assainissement		# personnes bénéficiant d'un accès aux services d'eau à une quantité suffisante pour la boisson, la cuisine et/ou l'hygiène personnelle.	16 000	46 790
			# personnes bénéficiant d'un accès aux services d'assainissement et déclarant utiliser directement des toilettes/latrines sûres, et dignes, avec des installations fonctionnelles de lavage des mains (avec du savon et de l'eau)	4 226	41 197
			# personnes ayant reçu de kits EHA/hygiène.	8 404	23 900
			# personnes bénéficiant de changement de comportement lié à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement.	3 900	28 290

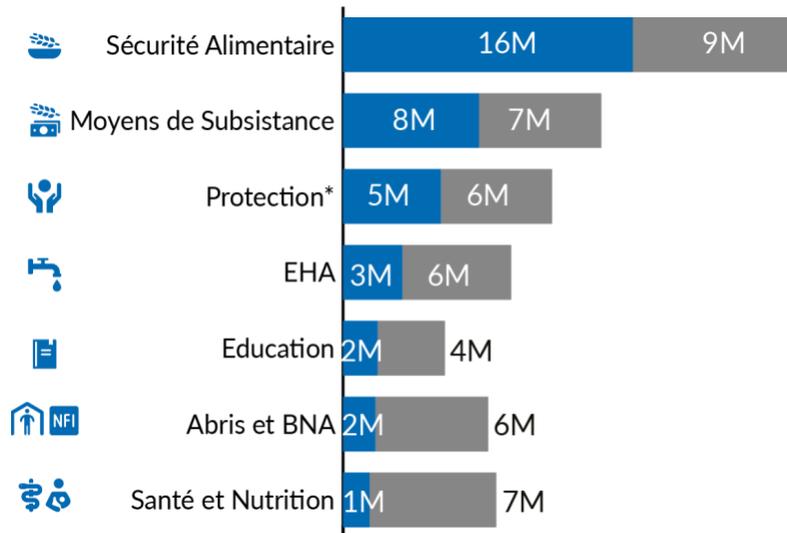
Annexe 02 – Niveau de Financement (*Fin Avril 2024*)

Niveau de financement (USD)



Budget par secteurs (USD)

● Financement reçu ● Gap de financement



Financement reçu par bailleurs (USD)

